



Eidgenössische Finanzmarktaufsicht FINMA
Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA
Autorità federale di vigilanza sui mercati finanziari FINMA
Swiss Financial Market Supervisory Authority FINMA

Rapport 2017 sur le marché de l'assurance

Le présent rapport propose un aperçu du marché suisse de l'assurance 2017. Le premier chapitre contient des informations sur l'ensemble du marché. Les trois chapitres suivants présentent dans le détail les branches « Vie », « Dommages » et « Réassurance ».

Les chiffres présentés ayant été recueillis sur une base statutaire, les modifications de valeur des actifs et des passifs ne correspondent généralement pas aux variations de la valeur de marché. La plupart des classes d'actifs, notamment, sont comptabilisées au coût d'acquisition, et les actions, par exemple, selon le principe de la valeur la plus basse. Les emprunts sont portés en compte au coût amorti (*amortized cost*), ce qui rend les valeurs au bilan insensibles aux taux d'intérêt. Au passif, les provisions des entreprises d'assurance-vie ne sont pas actualisées avec la structure des intérêts prévalant sur le marché, mais avec les intérêts techniques. Dans le cas des entreprises d'assurance dommages, les provisions sont généralement calculées sans actualisation, à l'exception en particulier des rentes de l'assurance-accidents.

Les données consolidées relatives au bilan, au compte de résultats et au Test suisse de solvabilité (SST) comprennent uniquement les valeurs des entreprises individuelles d'assurances soumises à la surveillance de la FINMA en tant qu'établissements. Les informations sur la fortune liée et sur les primes incluent en outre les chiffres des succursales suisses

d'assureurs étrangers surveillées par la FINMA et ceux des caisses-maladie exerçant dans le domaine de l'assurance-maladie complémentaire.

Les données sur le marché de l'assurance figurant dans le présent rapport ainsi que dans les tableaux électroniques ont été mises à disposition par les entreprises d'assurance. La FINMA vérifie la plausibilité de ces données, sans pour autant en garantir l'exactitude.

Table des matières

4	Ensemble du marché
<hr/>	
4	Entreprises d'assurance et branches assujetties
5	Indicateurs
7	Placements de capitaux
7	Placements de capitaux dans la fortune totale
7	Répartition de la fortune dans la fortune totale
8	Rendements des placements de capitaux dans la fortune totale
9	Placements de capitaux dans la fortune liée
<hr/>	
10	Entreprises d'assurance-vie
<hr/>	
10	Indicateurs
12	Répartition de la fortune
14	Evolution des primes
15	Parts de marché en affaires directes en Suisse
16	Provisions techniques
17	Evolution des fonds propres
<hr/>	
18	Entreprises d'assurance dommages
<hr/>	
18	Indicateurs
20	Répartition de la fortune
20	Titres à revenu fixe
20	Placements dans des participations
20	Autres positions
22	Evolution des primes dans les activités en Suisse
23	Parts de marché des affaires directes en Suisse
24	Taux de sinistres dans les affaires suisses
25	Evolution des fonds propres
26	Assureurs-maladie
26	Indicateurs
27	Parts de marché dans les affaires d'assurance-maladie
<hr/>	
28	Réassureurs
<hr/>	
28	Indicateurs
30	Répartition de la fortune
32	Evolution des primes
33	Taux de sinistres
34	Evolution des fonds propres
<hr/>	
35	Définitions
<hr/>	
37	Abréviations
<hr/>	

Ensemble du marché

Entreprises d'assurance et branches assujetties

4

Entreprises d'assurance et branches assujetties

	2017	2016
Assureurs-vie, dont	19	19
– entreprises d'assurance domiciliées en Suisse	16	16
– succursales d'entreprises d'assurance étrangères	3	3
Assureurs dommages, dont	118	120
– entreprises d'assurance domiciliées en Suisse (y compris 19 entreprises d'assurance-maladie complémentaire [2016 : 21])	73	74
– succursales d'entreprises d'assurance étrangères (y compris 2 entreprises d'assurance-maladie complémentaire [2016 : 2])	45	46
Total sociétés de réassurance	55	55
Réassureurs	28	30
Captives de réassurance	27	25
Caisses-maladie pratiquant l'assurance-maladie complémentaire	12	13
Total entreprises d'assurance et caisses-maladie surveillées	204	207
Groupes d'assurance (groupes et conglomérats)	6	6

Ensemble du marché

Indicateurs

Les entreprises suisses d'assurance ont enregistré en 2017 des bénéfices annuels agrégés s'élevant à 7,6 milliards de francs suisses, soit 3,4 milliards de francs ou 31 % de moins que l'année précédente. Si les assureurs-vie ont réussi à doper leurs résultats annuels consolidés par rapport à l'année précédente (+336 millions de francs, soit +32 %), les assureurs dommages en revanche affichent une contraction de leurs résultats annuels consolidés de 1,7 milliard de francs suisses soit -24 % par rapport à l'année précédente, et les réassureurs un tarissement de 2,1 milliards de francs soit -71 %. Ces deux branches d'assurance ont été touchées par plusieurs catastrophes naturelles (ouragans aux Etats-Unis ainsi que dans les Caraïbes et dommages consécutifs à des feux de forêts aux Etats-Unis).

En dépit des résultats annuels nettement en baisse, la base de fonds propres des compagnies d'assurance n'a reculé que de 3,6 % par rapport à l'année précédente. En s'établissant à 9,24 %, le rendement des fonds propres affiche ainsi un tassement de 3,7 points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

Le taux de couverture de la fortune liée s'est apprécié de 2 points de pourcentage au cours de l'exercice sous revue et se monte à 112 % en fin d'année. Le ratio de solvabilité selon le Test suisse de solvabilité affiche 209 %, soit une augmentation de 8 points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

Indicateurs de l'ensemble du marché

En milliers de CHF

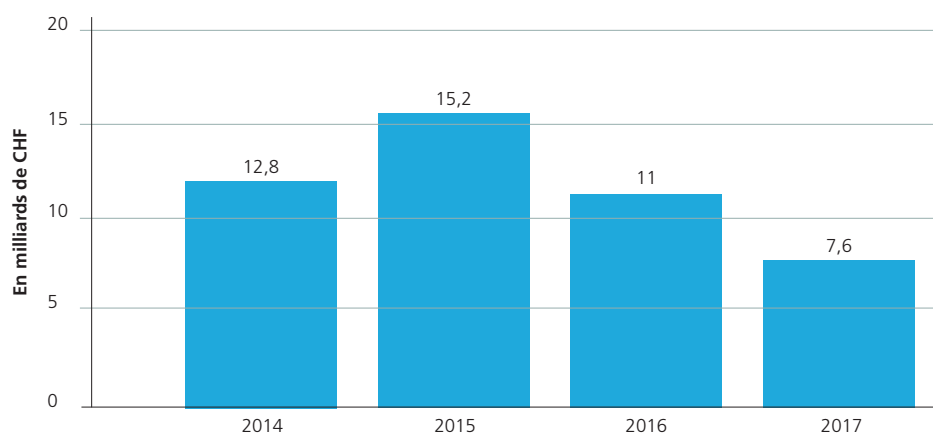
	2017	2016	+/-
Primes brutes comptabilisées	130 059 205	131 792 668	-1,3%
Paiements pour cas d'assurance	74 601 897	74 904 469	-0,4%
Charges découlant de la variation de la réserve mathématique	16 667 527	11 970 699	39,2%
Charges découlant de la variation des autres dettes actuarielles	759 505	4 025 796	-81,1%
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	25 961 831	25 078 981	3,5%
Impôts	1 494 632	1 522 656	-1,8%
Bénéfice/perte sur les placements de capitaux	18 075 040	17 838 025	1,3%
Bénéfices annuels	7 578 085	11 004 389	-31,1%
Somme du bilan	696 658 763	674 531 300	3,3%
Placements de capitaux	586 674 719	579 302 186	1,3%
Engagements techniques	495 178 160	482 136 754	2,7%
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	82 043 946	85 064 665	-3,6%
Rendement des placements (en %)	3,25%	3,28%	-0,03 pp
Rendement des fonds propres (en %)	9,24%	12,94%	-3,70 pp
Ratio de solvabilité SST (en %)	209%	201%	+8 pp
Taux de couverture de la fortune liée (en %)	112%	110%	+2 pp

Ensemble du marché

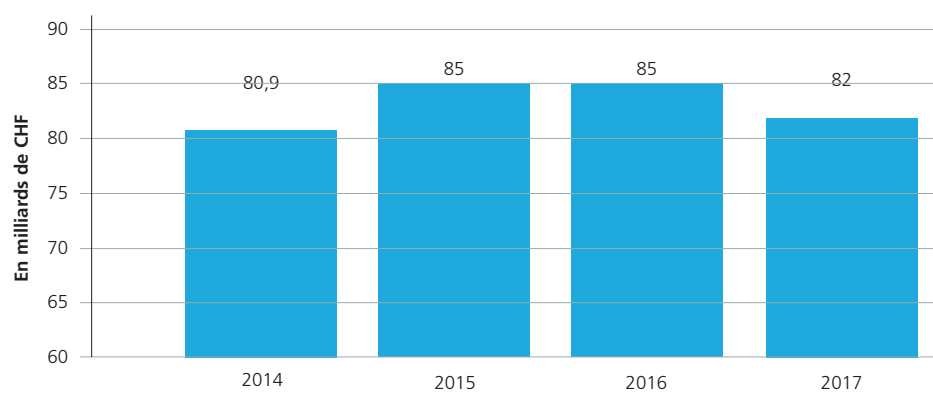
6

Ensemble du marché
FINMA | Rapport 2017 sur le marché de l'assurance

Bénéfices annuels sur l'ensemble du marché



Fonds propres sur l'ensemble du marché



Placements de capitaux

Vous trouverez ci-après des informations sur la fortune totale et sur les rendements des placements de capitaux de la fortune totale affichés en 2017 par les entreprises suisses d'assurance ainsi que sur la répartition de la fortune dans la fortune liée.

Placements de capitaux dans la fortune totale

Les placements de capitaux des entreprises suisses d'assurance se sont appréciés de 1,3 % au cours de l'exercice 2017 et s'élèvent à 587 milliards de francs en fin d'année. La croissance s'est établie à 1,2 % pour les entreprises d'assurance-vie, à 1,3 % pour les entreprises d'assurance dommages et à 1,5 % pour les entreprises de réassurance.

Répartition de la fortune dans la fortune totale

L'allocation de capital des entreprises d'assurance est demeurée globalement stable par rapport à l'année précédente. Si le portefeuille de titres à revenu fixe s'est légèrement replié par rapport à l'année précédente, les investissements dans les placements alternatifs, les hypothèques et les biens immobiliers ont continué de s'intensifier. Les portefeuilles en placements collectifs de capitaux et en actions sont légèrement plus importants qu'en 2016, mais restent néanmoins peu nombreux. En dépit du contexte de faiblesse des taux d'intérêt, les titres à revenu fixe constituent toujours la principale classe d'actifs dans le portefeuille des entreprises suisses d'assurance. Ils représentent 53 % de la fortune globale des assurances-vie, 36 % de celle des assureurs dommages et 39 % pour celle des réassureurs.

Allocation des actifs sur l'ensemble du marché

En milliers de CHF

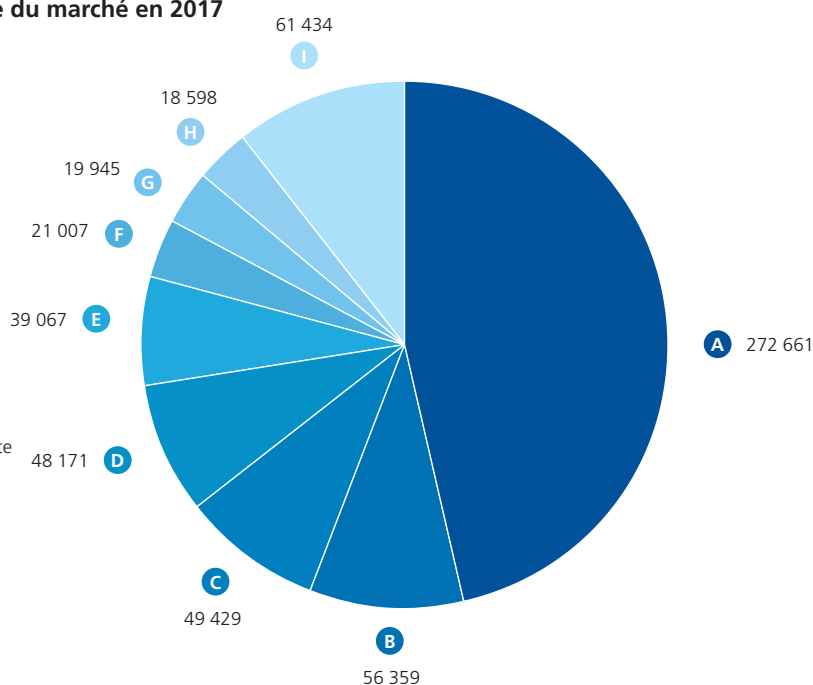
	2017	2017	2016	2016
Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles	49 429 295	8%	47 433 543	8%
Participations	56 359 458	10%	54 847 888	10%
Titres à revenu fixe	272 660 854	46%	280 074 259	48%
Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	18 597 518	3%	18 478 285	3%
Hypothèques	39 066 508	7%	36 716 964	6%
Actions et placements analogues	21 007 141	4%	17 819 713	3%
Placements collectifs de capitaux	48 171 125	8%	44 647 693	8%
Placements alternatifs	13 635 081	2%	11 369 817	2%
Avoirs issus d'instruments financiers dérivés	4 137 330	1%	5 329 159	1%
Placements à terme et autres investissements	3 186 784	1%	5 787 048	1%
Prêts sur police	326 728	0%	374 776	0%
Autres placements de capitaux	21 903 445	4%	18 694 265	3%
Liquidités	18 244 735	3%	18 122 340	3%
Placements en assurance-vie liée à des participations	19 948 717	3%	19 606 436	4%
Total des placements de capitaux	586 674 719	100%	579 302 186	100%

Ensemble du marché

Allocation des actifs sur l'ensemble du marché en 2017

En millions de CHF

- A** Titres à revenu fixe
- B** Participations
- C** Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles
- D** Placements collectifs de capitaux
- E** Hypothèques
- F** Actions et placements analogues
- G** Placements en assurance vie lié à des participations
- H** Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique
- I** Tous les autres placements de capitaux



Rendements des placements de capitaux dans la fortune totale

Les rendements des placements de capitaux sont exprimés conformément aux bases statutaires.

Les rendements consolidés des placements de capitaux des entreprises d'assurance sur la vie ont chuté de 37 points de base au cours de l'exercice sous revue par rapport à l'année précédente pour s'établir à 2,52 %. Les entreprises d'assurance dommages ont perdu 38 points de base et obtenu un rendement des placements de capitaux de 4,06 %. Par rapport aux rendements réalisés par les assureurs-vie, les rendements supérieurs atteints par les placements de capitaux des assureurs dommages s'expliquent notamment par la proportion importante de placements étrangers que ces derniers détiennent dans leurs portefeuilles. Alors que les entreprises d'assurance sur la vie ont placé 94 % de leurs capitaux dans la fortune liée, cette pro-

portion s'élève à 50 % pour les entreprises d'assurance dommages. Les rendements consolidés des placements de capitaux des réassureurs se sont raffermis de 175 points de base en 2017 pour s'établir à 4,45 %.

L'affaiblissement des rendements des capitaux des assureurs-vie découle essentiellement d'une diminution des bénéfices réalisés sur les titres à revenu fixe. Dans le cas des entreprises d'assurance dommages, les rendements inférieurs obtenus par les placements de capitaux découlent du fléchissement des revenus

Rendements des placements de capitaux

	2017	2016
Ensemble du marché	3,25 %	3,28 %
Vie	2,52 %	2,89 %
Dommages	4,06 %	4,44 %
Réassurance	4,45 %	2,70 %

Ensemble du marché

Allocation des actifs dans la fortune liée

En pourcentage	Vie 2017	Vie 2016	Domages 2017	Domages 2016
Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles	17%	16%	12%	12%
Participations	1%	1%	0%	0%
Titres à revenu fixe	57%	59%	50%	52%
Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	2%	2%	1%	1%
Hypothèques	10%	9%	6%	6%
Actions et placements analogues	5%	4%	8%	7%
Placements collectifs de capitaux	3%	3%	10%	10%
Placements alternatifs	3%	2%	5%	5%
Position nette des dérivés	-1%	0%	0%	0%
Placements à terme et autres investissements	0%	0%	1%	1%
Créances sur des réassurances	0%	0%	2%	1%
Autres placements de capitaux	2%	2%	2%	1%
Liquidités	1%	1%	5%	4%
Total des placements de capitaux en milliers de francs	299 390 580	292 140 460	74 950 689	70 758 817

directs, majoritairement de ceux réalisés sur les participations. L'embellie du rendement des placements de capitaux affichée par les réassureurs s'explique par la hausse des produits directs enregistrés sur les participations et les placements collectifs de capitaux ainsi que par celle des bénéfices comptables réalisés sur les titres à revenu fixe et les instruments financiers dérivés.

Placements de capitaux dans la fortune liée

Fin 2017, le montant total de la fortune liée des entreprises suisses d'assurance s'élevait à 374 milliards de francs (soit 12 milliards de francs ou 3,1 % de plus que l'année précédente), et 19 milliards supplémentaires provenaient de placements de capitaux découlant d'assurances-vie liées à des participations.

Fin 2017, 94 % (+1 point de pourcentage par rapport à l'année précédente) des placements de capi-

taux des assurances-vie consolidés sur l'ensemble des entreprises d'assurance (90 % des sommes du bilan : +1 point de pourcentage) et 50 % (+2 points de pourcentage par rapport à l'année précédente) de ceux des assureurs dommages (43 % des sommes du bilan : également +2 points de pourcentage par rapport à l'année précédente) étaient investis dans la fortune liée.

En 2017, les entreprises d'assurance-vie avaient placé 84 % de leur fortune liée dans des titres à revenu fixe, des biens immobiliers et des hypothèques. Pour les entreprises d'assurance dommages, les titres à revenu fixe constituent aussi la première catégorie de placements avec la moitié de la fortune liée, suivis par les biens immobiliers avec 12 % et les placements collectifs avec 10 %.

La faiblesse des taux d'intérêt perdure depuis plusieurs années déjà. Le taux d'intérêt au comptant des emprunts de la Confédération à dix ans s'est établi en moyenne à $-0,07\%$ en 2017 (année précédente : $-0,36\%$) et à $-0,10\%$ en fin d'année (année précédente : $-0,14\%$), il s'est donc légèrement raffermi par rapport à l'année précédente, devenant dès lors un peu moins négatif).

En 2017, proposer des assurances-vie avec une part d'épargne et gérer de tels produits constitue encore un véritable défi. Des engagements relevant des passifs et affichant des garanties d'intérêt sur le long terme s'opposent à des placements de capitaux au niveau des actifs devant en permanence être renouvelés et générant des rendements très faibles. Pour faire face à cette situation, les assureurs-vie ont surtout opté pour la réduction des garanties sur le long terme.

Indicateurs

Le recul des primes brutes comptabilisées ($-3,7\%$) s'est poursuivi en 2017 ($-5,7\%$ l'année précédente) en raison du tassement des primes uniques. De leur côté, les primes périodiques sont demeurées stables. Le repli des primes uniques résulte essentiellement de la politique de souscription restrictive en prévoyance professionnelle du fait du contexte tendu (environnement de taux bas, échec de la réforme de la prévoyance vieillesse).

Alors que les paiements pour cas d'assurance sont demeurés au même niveau que l'année précédente et que les dépenses résultant de l'exploitation d'assurance ont baissé de $2,0\%$, les placements de capitaux ont enregistré des résultats nettement inférieurs à ceux de l'année précédente ($-11,2\%$). Après la constitution et la dissolution de provisions techniques ainsi que la prise en compte des autres postes du compte de résultat, les bénéfices annuels se sont néanmoins appréciés de $31,5\%$ au total. Ceci s'explique par la variation des provisions techniques qui se sont nettement contractées au cours de l'exercice sous revue par rapport à l'année précédente. La constitution d'une nouvelle réserve mathématique a reculé de près de 20% , celle des renforcements complémentaires de 60% . En d'autres termes, l'augmentation nécessaire de la réserve mathématique, renforcements compris, était bien supérieure l'année précédente que pendant l'exercice sous revue.

La somme du bilan des assureurs-vie a progressé au total de $0,9\%$. Les placements de capitaux et les provisions techniques ont enregistré une croissance de $1,2\%$. Au final, les fonds propres se sont consolidés de $3,6\%$ et ont réalisé des rendements de $8,52\%$ (année précédente : $6,71\%$).

Les placements de capitaux des assureurs-vie servant à la couverture des engagements d'assurance doivent être garantis dans la fortune dite liée. Le débit se

défini par 101 % des provisions techniques : il doit à tout moment être couvert par des placements correspondants devant obéir à des directives de placement strictes. Le taux de couverture de la fortune liée indique le montant des fonds disponibles dans la fortune liée en pourcentage du débit. Le régime de la fortune liée et celui de la solvabilité fondée sur le risque selon le SST sont censés garantir un niveau élevé de sécurité aux assurés des entreprises suisses d'assurance.

Indicateurs des assureurs-vie

En milliers de CHF

	2017	2016	+/-
Primes brutes comptabilisées	31 544 023	32 743 217	-3,7 %
Paiements pour cas d'assurance	30 561 682	30 485 997	0,2 %
Charges découlant de la variation de la réserve mathématique	2 825 227	3 556 837	-20,6 %
Charges découlant de la variation des autres dettes actuarielles	1 244 558	3 151 147	-60,5 %
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	2 179 817	2 225 156	-2,0 %
Impôts	354 965	205 198	73,0 %
Bénéfice/perte sur les placements de capitaux	7 990 807	9 002 570	-11,2 %
Bénéfices annuels	1 398 285	1 062 931	31,5 %
Somme du bilan	352 822 600	349 710 725	0,9 %
Placements de capitaux	342 411 357	338 417 051	1,2 %
Engagements techniques	306 498 834	302 950 096	1,2 %
Fonds propres (avant affectation des bénéfices)	16 411 813	15 842 951	3,6 %
Rendements des placements (en %)	2,52 %	2,89 %	-0,37 pp
Rendement des fonds propres (en %)	8,52 %	6,71 %	+1,81 pp
Ratio de solvabilité SST (en %)	178 %	160 %	+18 pp
Taux de couverture de la fortune liée (en %)	108 %	107 %	+1 pp

Répartition de la fortune

Au total, les placements de capitaux se sont étoffés de près de 4 milliards de francs au cours de l'exercice sous revue. Compte tenu de la faiblesse persistante des taux d'intérêt, l'allocation des actifs a continué de se déplacer des titres à revenu fixe vers les biens immobiliers, les hypothèques et les actions.

Allocation des actifs des assureurs-vie

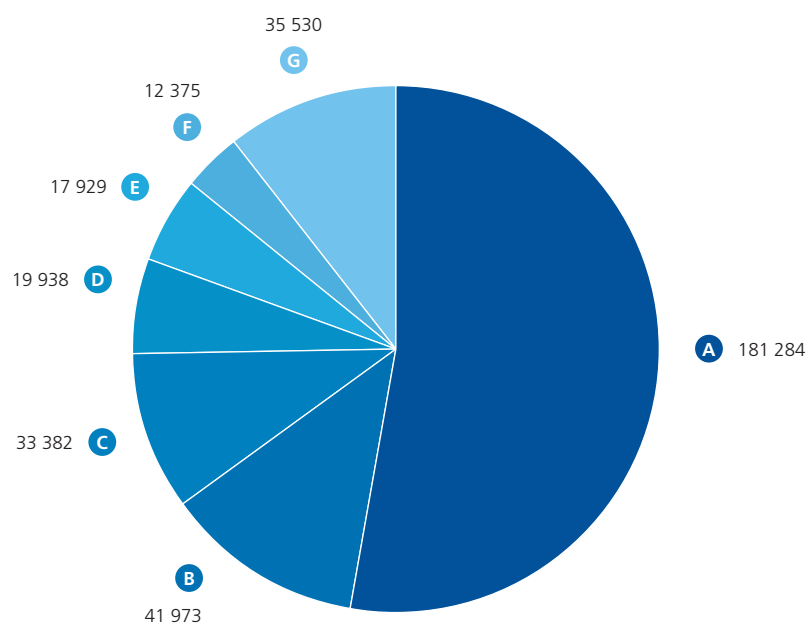
En milliers de CHF

	2017	2017	2016	2016
Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles	41 973 326	12 %	40 143 846	12 %
Participations	5 172 125	1 %	4 924 438	1 %
Titres à revenu fixe	181 283 812	53 %	184 940 547	55 %
Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	9 345 338	3 %	9 634 669	3 %
Hypothèques	33 382 238	10 %	31 381 497	9 %
Actions et placements analogues	12 375 053	4 %	10 124 202	3 %
Placements collectifs de capitaux	17 928 619	5 %	16 408 040	5 %
Placements alternatifs	8 290 137	2 %	6 688 745	2 %
Avoirs issus d'instruments financiers dérivés	1 802 000	1 %	2 456 383	1 %
Placements à terme et autres investissements	-632 476	0 %	413 021	0 %
Prêts sur police	326 728	0 %	374 776	0 %
Autres placements de capitaux	4 028 557	1 %	5 002 748	1 %
Liquidités	7 198 006	2 %	6 328 017	2 %
Placements en assurance-vie liée à des participations	19 937 896	6 %	19 596 122	6 %
Total des placements de capitaux	342 411 357	100 %	338 417 051	100 %

Allocation des actifs des assureurs-vie 2017

En millions de CHF

- A** Titres à revenu fixe
- B** Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles
- C** Hypothèques
- D** Placements en assurance-vie liée à des participations
- E** Placements collectifs de capitaux
- F** Actions et placements analogues
- G** Tous les autres placements de capitaux



Evolution des primes

Composées des primes périodiques et des primes uniques, les recettes de primes ont continué de se contracter au cours de l'exercice sous revue. Du fait de l'environnement de taux bas, ce phénomène a surtout touché les branches d'assurance avec garanties, c'est-à-dire la prévoyance professionnelle et les assurances individuelles de capital et de rentes.

Avec 22,4 milliards de francs, la prévoyance professionnelle représente 71 % des primes brutes comptabilisées en assurance-vie, sachant que près de 10 milliards de francs de ces primes résultent de prestations de libre passage provenant de reprises de contrats ainsi que d'entrées dans des contrats existants.

Primes brutes comptabilisées

En milliers de CHF

	2017	2016	+/-	Part en % 2017
Assurance collective dans le cadre de la prévoyance professionnelle	22 398 763	23 285 933	-3,8%	71,0%
Capital individuel classique	4 240 231	4 375 737	-3,1%	13,4%
Rentes individuelles classiques	312 815	428 247	-27,0%	1,0%
Assurances-vie liées à des parts de fonds de placement	1 664 040	1 635 109	1,8%	5,3%
Assurances-vie liées à des placements internes	197 921	101 520	95,0%	0,6%
Capitalisations et opérations tontinières	257 886	324 510	-20,5%	0,8%
Autres assurances-vie	496 796	494 266	0,5%	1,6%
Assurance-vie individuelle non ventilée sur les branches	-	-	-	-
Assurance-maladie et accident	4 238	4 903	-13,6%	0,0%
Succursales à l'étranger	1 602 928	1 549 175	3,5%	5,1%
Réassurance acceptée	368 405	543 817	-32,3%	1,2%
Total	31 544 023	32 743 217	-3,7%	100%

Parts de marché en affaires directes en Suisse

Le volume des affaires suisses directes des six plus grands assureurs-vie (les mêmes que l'année précédente) s'est contracté de 3,9 % par rapport à 2016 (année précédente : -6,6 %). Alors que les six principaux assureurs n'ont cédé que 0,5 % de leurs parts de marché l'année précédente, ils en ont perdu 3,5 % au cours de l'exercice sous revue. Leurs parts de marché s'élèvent encore à 86 %. Les 13 autres compagnies, dont 3 succursales, se sont réparties les 14 % restants.

Ce sont surtout les trois plus grand assureurs-vie, à savoir Swiss Life, Axa et Helvetia, qui enregistrent un net recul du volume de leurs primes. Ce tarissement s'explique par une politique de souscription plus réservée, surtout en assurance complète relevant du régime de la prévoyance professionnelle. Par ailleurs, Axa a annoncé en avril 2018 qu'elle ne proposerait plus d'assurance complète à partir de 2019.

Parts de marché des assureurs-vie

En milliers de CHF

	Primes comptabilisées 2017	Part de marché 2017	Primes comptabilisées 2016	Part de marché 2016
Swiss Life	9 042 619	29,5 %	9 583 329	31,3 %
AXA Vie	7 593 969	24,8 %	7 992 512	26,1 %
Helvetia Vie	3 511 690	11,5 %	3 661 251	11,9 %
Bâloise Vie	3 014 463	9,8 %	2 989 986	9,8 %
Allianz Suisse Vie	1 743 127	5,7 %	1 758 771	5,7 %
Zurich Vie	1 443 127	4,7 %	1 425 968	4,7 %
Six plus grands assureurs	26 348 995	86,0 %	27 411 817	89,5 %

Provisions techniques

La réserve mathématique correspond aux engagements d'assurance calculés pour chaque personne assurée à partir des bases biométriques. Elle doit être inscrite au bilan et, pour la constitution de la fortune liée, en tant que composante principale des engagements techniques (2017 : 306 milliards de francs ; 2016 : 303 milliards de francs ; 2015 : 297 milliards de francs ; 2014 : 290 milliards de francs). Les autres composantes principales des engagements techniques sont les renforcements pour la longévité, les provisions complémentaires constituées par exemple pour amortir les pertes sur le taux de conversion ou les sinistres survenus mais non encore annoncés (IBNR) ainsi que les dépôts de primes et les fonds d'excédents.

La réserve mathématique des assureurs-vie s'établit au total à 269 milliards de francs et représente 88 % des engagements techniques.

La prudence est de mise en matière de détermination des paramètres utilisés pour le calcul des provisions techniques (réserve mathématique et renforcements). Les paramètres biométriques doivent être définis à partir de calculs statistiques reconnus, inscrits dans le plan d'exploitation et vérifiés chaque année sur la base des dernières mesures réalisées par la compagnie considérée.

La réserve mathématique totale de toutes les branches d'assurance exploitées affiche une croissance de 1,1 % en 2017 (année précédente : +1,3 %). A la différence des primes, la réserve mathématique ne réagit pas beaucoup en cas de changements dans la politique de souscription. En effet, la réserve mathématique d'un portefeuille fermé (c'est-à-dire sans entrées de contrats) composé de contrats d'assurance complète en prévoyance professionnelle peut continuer de croître, par exemple du fait d'entrées (arrivées de nouveaux collaborateurs) ou en cas de renforcements nécessaires, en raison des taux de conversion élevés, pour compenser les départs en retraite.

Provisions techniques brutes

En milliers de CHF

	2017	2016	+/-	Part en % 2017
Assurance collective dans le cadre de la prévoyance professionnelle	161 529 781	159 011 406	1,6 %	60,0 %
Capital individuel classique	50 599 950	50 807 528	-0,4 %	18,8 %
Rentes individuelles classiques	16 167 536	16 867 202	-4,1 %	6,0 %
Assurances-vie liées à des parts de fonds de placement	16 148 800	15 183 708	6,4 %	6,0 %
Assurances-vie liées à des placements internes	1 743 710	1 508 050	15,6 %	0,6 %
Capitalisations et opérations tontinières	2 726 830	2 596 586	5,0 %	1,0 %
Autres assurances-vie	2 561 386	2 698 546	-5,1 %	1,0 %
Succursales à l'étranger	17 104 341	16 971 479	0,8 %	6,4 %
Réassurance acceptée	529 378	624 234	-15,2 %	0,2 %
Total	269 111 712	266 268 739	1,2 %	100 %

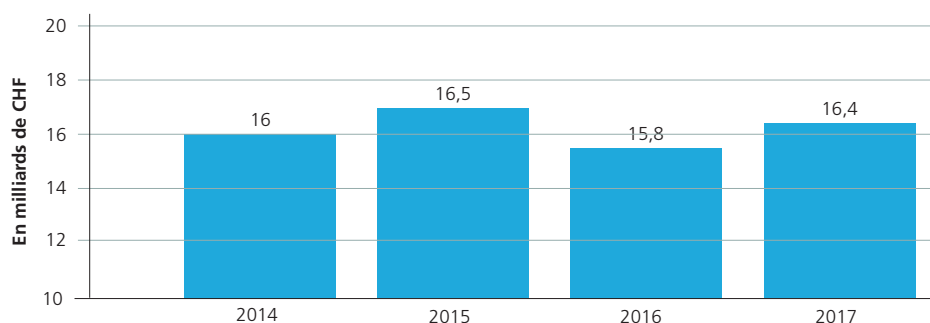
Evolution des fonds propres

Avec 60 %, la prévoyance professionnelle représente la majeure partie de la réserve mathématique, suivie de l'assurance individuelle classique de capital en cas de vie et de décès avec 19 %. Les parts des autres branches ne sont qu'à un chiffre.

Alors que la réserve mathématique, comme le volume des primes, s'est étendue en assurance-vie individuelle classique, les réserves mathématiques de l'assurance-vie liée à des parts de fonds de placement ainsi que de celle liée à des fonds cantonnés ont continué de se raffermir au cours de l'exercice sous revue. La part de ces branches s'élève à 6,6 % et reste néanmoins nettement inférieure à celle des assurances-vie individuelles classiques qui s'établit à 24,8 %.

Fin 2017, la base de fonds propres se monte à 16,4 milliards de francs, ce qui représente 5,4 % des engagements techniques. Contrairement à l'année précédente, la base de fonds propres a enregistré une progression de 0,6 milliard de francs, soit un raffermissement de 3,8 %.

Fonds propres des assureurs-vie



Entreprises d'assurance dommages

Les chiffres suivants concernent aussi bien les assureurs dommages que les assureurs-maladie d'après la loi sur le contrat d'assurance (LCA).

Indicateurs

Le volume des primes s'est consolidé de 2,7 % brut par rapport à l'année précédente, ceci aussi bien en affaires directes qu'en réassurance.

Les paiements pour cas d'assurance (nets) ne se sont appréciés que de 0,6 %, soit nettement moins que les primes. Or, comme les dépenses pour le renfor-

cement des provisions ont été beaucoup plus importantes que l'année précédente, le *loss ratio* (brut) s'est contracté de 4,1 points de pourcentage pour s'établir à 65,7 %.

Les dépenses résultant de l'exploitation d'assurance ont augmenté plus fortement que le volume des

Indicateurs des assureurs non-vie

En milliers de CHF

	2017	2016	+/-
Primes brutes comptabilisées	49 241 703	47 967 106	2,7 %
Paiements pour cas d'assurance	25 961 281	25 811 840	0,6 %
Charges découlant de la variation de la réserve mathématique	597 371	12 584	nd
Charges découlant de la variation des autres dettes actuarielles	798 173	645 157	23,7 %
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	10 097 966	9 548 200	5,8 %
Impôts	739 231	757 187	-2,4 %
Bénéfice/perte sur les placements de capitaux	6 060 406	6 517 964	-7,0 %
Bénéfices annuels	5 339 225	7 018 905	-23,9 %
Somme du bilan	169 054 218	167 036 747	1,2 %
Placements de capitaux	150 572 335	148 589 158	1,3 %
Engagements techniques	84 669 696	83 445 422	1,5 %
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	38 987 401	39 385 332	-1,0 %
Rendements des placements (en %)	4,06 %	4,44 %	+0,38 pp
Rendement des fonds propres (en %)	13,69 %	17,82 %	-4,13 pp
<i>Loss ratio</i> (en %)	66,7 %	61,6 %	+4,1 pp
<i>Expense ratio</i> (en %)	29,2 %	29,2 %	nd
<i>Combined ratio</i> (en %)	94,9 %	90,8 %	+4,1 pp
Ratio de solvabilité SST (en %)	231 %	228 %	+3 pp
Taux de couverture de la fortune liée (en %)	129 %	125 %	+4 pp

primes. Comme les « autres dépenses pour l'activité d'assurance » prises en compte dans l'*expense ratio* ont baissé, il en résulte néanmoins un *expense ratio* constant (brut) de 29,2 %.

Le produit des placements de capitaux s'est dégradé en dépit de l'amélioration des bénéfices nets réalisés sur les placements de capitaux. Ceci s'explique notamment par des produits directs nettement plus faibles découlant des participations, à mettre en grande partie sur le compte de Zurich Assurance. Le recul prononcé des bénéfices annuels consolidés résulte essentiellement du repli de Zurich Assurance, fortement touchée par plusieurs catastrophes naturelles.

La solvabilité des assureurs non-vie demeure confortable. Après la hausse du ratio de solvabilité enregistrée l'année précédente du fait des nouvelles méthodes de calcul utilisées, le ratio de solvabilité consolidé est demeuré pratiquement constant à un niveau élevé.

Répartition de la fortune

Comme les années précédentes, la répartition des actifs reste relativement stable.

Titres à revenu fixe

Les placements dans des titres à revenu fixe constituent de loin la catégorie de placements la plus importante. Ils se répartissent à 65 % en emprunts d'entreprise et à 35 % en emprunts d'Etat.

Placements dans des participations

Les placements dans des participations n'ont concerné que quelques assureurs, pour l'essentiel Zurich Compagnie d'assurances avec 29,8 milliards de francs, Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances

avec 2,5 milliards de francs et AXA Assurances SA avec 2,3 milliards de francs. La reprise de la société Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances sur la Vie par Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances SA (du groupe Helvetia Holding SA) explique aussi la progression de cette position.

Autres positions

L'augmentation de la part des actions et des placements analogues ne résulte pour l'essentiel pas de rachats, mais de l'appréciation des valeurs du fait d'une meilleure situation sur les marchés. Comparés aux assureurs-vie, les assureurs dommages ne privilégient toujours pas beaucoup les placements en biens immobiliers et en hypothèques.

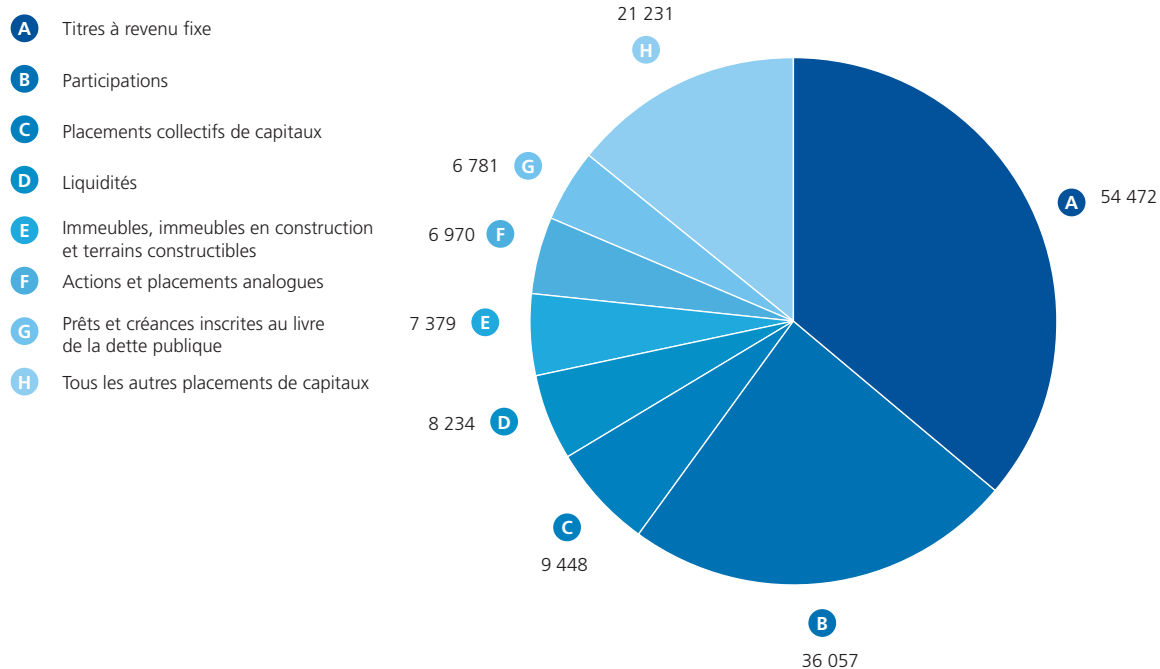
Allocation des actifs des assureurs non-vie

En milliers de CHF

	2017	2017	2016	2016
Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles	7 379 149	5 %	7 216 255	5 %
Participations	36 057 005	24 %	34 812 658	23 %
Titres à revenu fixe	54 471 530	36 %	55 143 817	37 %
Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	6 781 034	5 %	6 448 920	4 %
Hypothèques	4 875 236	3 %	4 527 595	3 %
Actions et placements analogues	6 969 565	5 %	6 276 170	4 %
Placements collectifs de capitaux	9 447 890	6 %	9 685 144	7 %
Placements alternatifs	4 441 554	3 %	3 801 700	3 %
Avoirs issus d'instruments financiers dérivés	615 850	0 %	716 275	0 %
Dépôts à terme et autres placements	565 851	0 %	2 779 297	2 %
Prêts sur police	0	0 %	0	0 %
Autres placements de capitaux	10 733 909	7 %	9 997 916	7 %
Liquidités	8 233 762	6 %	7 183 411	5 %
Total des placements de capitaux	150 572 335	100 %	148 589 158	100 %

Allocation des actifs des assureurs non-vie en 2017

En millions de CHF



Evolution des primes dans les activités en Suisse

En 2017, le volume des primes des affaires directes en Suisse affiche une croissance stable de 2,1 % (comme l'année précédente), légèrement supérieure à celle du PIB (+1,5 %, +1,0 % en termes réels).

Cette évolution n'est pas à mettre au crédit des principales branches d'assurances de dommages, mais à celui de la branche « Maladie » ainsi que de trois branches enregistrant une croissance supérieure à la moyenne et qui représentent seulement 4,7 % de l'ensemble du marché : Protection juridique, Pertes pécuniaires ainsi que Crédit et caution.

La branche « Maladie » affiche une croissance continue (+4,3 %) et demeure ainsi la branche d'assurance dommages enregistrant le volume de primes le plus important. Ce phénomène s'explique par de nouvelles adaptations des tarifs et des primes, lesquels reflètent l'évolution des coûts de la santé. Les croissances supérieures à la moyenne de certaines autres branches résultent des évolutions de la société (notamment du risque accru de procès), des offres pour couvrir de nouveaux risques (*emerging risks*, risques émergents) ou d'une prise de conscience accrue des risques (par exemple concernant les cyberrisques) ainsi que du renforcement ciblé des activités de distribution des acteurs du marché, notamment par le biais de coopérations et des nouveaux canaux de distribution.

Primes brutes comptabilisées

En milliers de CHF

	2017	2016	+/-	Part en % 2017
Maladie	10 675 158	10 232 745	4,3 %	38,6 %
Incendie, dommages matériels	3 987 534	4 026 818	-0,1 %	14,4 %
Accident	3 031 477	2 992 074	1,3 %	11,0 %
Casco véhicules terrestres	3 308 830	3 265 001	1,3 %	12,0 %
Responsabilité civile véhicules terrestres	2 689 948	2 723 898	-1,2 %	9,7 %
Responsabilité civile	1 976 178	1 982 532	-0,3 %	7,1 %
Bateau, aviation, transport	351 611	363 624	-3,3 %	1,3 %
Protection juridique	618 477	584 619	5,8 %	2,2 %
Pertes pécuniaires	433 310	379 148	14,3 %	1,6 %
Crédit, caution	332 425	305 932	8,7 %	1,2 %
Assistance tourisme	243 866	232 951	4,7 %	0,9 %
Total	27 648 814	27 089 342	2,1 %	100 %

Parts de marché des affaires directes en Suisse

Parmi les autres branches principales, « Casco véhicules terrestres » et « Accident » affichent chacune également une croissance légèrement inférieure à la moyenne (+1,3 %). Quant aux branches « Incendie/ dommages matériels » et « RC véhicules terrestres » elles se sont légèrement repliées. Ces résultats s'expliquent essentiellement par la persistance d'une âpre concurrence tarifaire (en particulier en affaires industrielles), mais aussi par le tassement du nombre de nouvelles immatriculations ainsi que globalement par le ralentissement de la croissance du parc automobile par rapport aux années précédentes (casco et responsabilité civile automobile).

La répartition des parts de marché des affaires directes des huit plus grands assureurs suisses de dommages n'a pas vraiment évolué. Seule Mobilière Suisse a vu ses parts de marché augmenter, contrairement à Zurich Assurance qui en a perdues.

Les parts de marché des huit plus grands assureurs ont augmenté entre 2014 et 2015 pour passer de 79,3 % à 83,7 %. Ce bond résulte de la reprise et de l'intégration de Compagnie d'Assurance Nationale Suisse SA par Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances. Depuis, leurs parts de marché stagnaient autour de 83,6 et 83,7 % avant de se contracter l'année dernière à 83,3 %.

Parts de marché des assureurs dommages

En milliers de CHF

	Primes comptabilisées 2017	Part de marché 2017	Primes comptabilisées 2016	Part de marché 2016
AXA Assurances	3 308 045	18,5 %	3 271 711	18,5 %
Mobilière Suisse	2 781 660	15,6 %	2 698 677	15,3 %
Zurich Assurance	2 460 644	13,8 %	2 530 051	14,3 %
Allianz Suisse	1 848 404	10,4 %	1 810 305	10,3 %
Helvetia	1 501 756	8,4 %	1 491 238	8,5 %
Bâloise Assurances SA	1 309 928	7,3 %	1 289 753	7,3 %
Vaudoise	867 910	4,9 %	869 011	4,9 %
Generali Assurances	785 876	4,4 %	790 437	4,5 %
Huit plus grands assureurs	14 864 223	83,3 %	14 751 183	83,6 %

Taux de sinistres dans les affaires suisses

Les catastrophes naturelles ont été particulièrement nombreuses et violentes au cours de l'exercice sous revue (chutes de grêle et inondations essentiellement) et sont en grande partie responsables des variations de la sinistralité. Le taux de sinistres a ainsi varié de 1,7 point de pourcentage et s'est établi à 64,6 %. Cette évolution est beaucoup plus nette concernant les taux de sinistres, sensiblement plus élevés que l'année précédente, des branches « Incendie, dommages matériels » (10,2 points de pourcentage) et « Casco véhicules terrestres » (7,0 points de pourcentage), sachant que ce dernier taux s'explique principalement par les chutes de grêle.

Après plusieurs années à la baisse, le taux de sinistres dans la branche « RC véhicules terrestres » enregistre également une hausse supérieure à la moyenne en 2017 (+2,4 points de pourcentage). Pourtant, les accidents de la circulation impliquant des dommages

corporels poursuivent leur mouvement baissier. En revanche, tous accidents de la circulation confondus, la sinistralité s'est amplifiée de 1,9 %. A cela s'ajoute également la hausse continue des coûts de la santé qui contribue à l'augmentation des dépenses pour sinistres dans la branche « RC véhicules terrestres ».

Les adaptations des tarifs et des primes effectuées au cours des années précédentes ont contribué à l'amélioration des taux de sinistres dans les branches « Maladie » et « Accident » (diminution de respectivement 2,7 et 6,2 points de pourcentage).

L'évolution contraire du taux de sinistres dans les branches exposées aux risques commerciaux et industriels « Responsabilité civile », « Pertes pécuniaires », « Bateau, aéronef, transport » ainsi que « Crédit et caution » traduit la volatilité de ces affaires (gros contrats, grands sinistres).

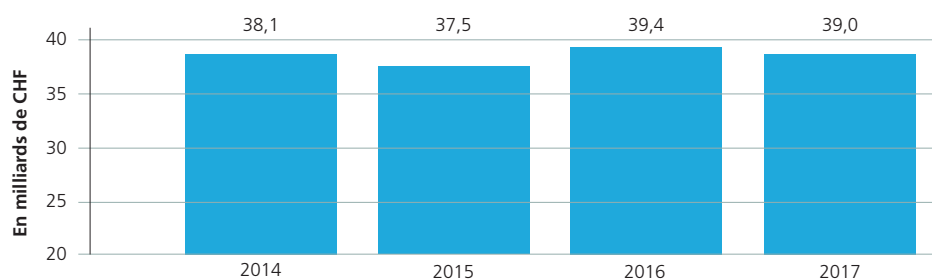
Taux de sinistres des branches dans les affaires directes en Suisse

	2017	2016	+/-
Maladie	75,0 %	77,7 %	-2,7 pp
Incendie, dommages matériels	55,9 %	45,7 %	+10,2 pp
Accident	66,6 %	72,8 %	-6,2 pp
Casco véhicules terrestres	71,7 %	64,7 %	+7,0 pp
Responsabilité civile véhicules terrestres	41,7 %	39,3 %	+2,4 pp
Responsabilité civile	52,6 %	41,5 %	+11,1 pp
Bateau, aviation, transport	42,4 %	50,7 %	-8,3 pp
Protection juridique	53,6 %	53,2 %	+0,4 pp
Pertes financières	61,1 %	70,9 %	-9,8 pp
Crédit, caution	45,5 %	40,1 %	+5,4 pp
Assistance tourisme	73,8 %	76,2 %	-2,4 pp
Total	64,6 %	62,9 %	+1,7 pp

Evolution des fonds propres

En 2015, les fonds propres des assureurs dommages se sont globalement inscrits en recul. Ce phénomène s'explique par un effet unique au sein de Zurich Compagnie d'Assurances SA. Au cours de l'exercice sous revue, les fonds propres des assureurs non-vie se sont de nouveau étoffés.

Fonds propres des assureurs non-vie



Assureurs-maladie

Indicateurs

Le marché des assureurs en maladie complémentaire a connu quelques modifications au cours de l'exercice sous revue : la caisse-maladie Vivao Sympany (reprise par Sympany Assurances SA), UNIQA Assurances SA (transfert du portefeuille à UNIQA Versicherung AG, Liechtenstein) et les assurances complémentaires Wincare ont disparu du marché. La société Wincare a été reprise par Sanitas Privatversicherungen AG lors d'une fusion par absorption.

Les recettes de primes se sont consolidées de 3,8 %. Il convient de noter que les recettes de primes indiquées consistent en une moyenne entre les diminu-

tions et les augmentations des primes ainsi qu'entre les arrivées et les départs d'assurés.

Concernant l'évolution des coûts de la santé pour l'année 2017, l'Office de recherches conjoncturelles de l'EPF Zurich (KOF) a constaté une croissance de 3,5 %. L'accentuation de 0,5 % des paiements pour cas d'assurance en assurance-maladie privée a été bien plus modérée que le renchérissement global dans le secteur de la santé.

L'évolution des dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance s'explique essentiellement par l'amplification des frais d'acquisition et des impôts sur les

Indicateurs des assureurs-maladie

En milliers de CHF

	2017	2016	+/-
Primes brutes comptabilisées	8 129 407	7 831 133	3,8 %
Primes brutes comptabilisées y compris la part LSA des caisses-maladie	9 809 126	9 447 368	3,8 %
Paiements pour cas d'assurance	5 546 837	5 518 288	0,5 %
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	1 566 457	1 460 984	7,2 %
Impôts	156 308	214 647	-27,2 %
Bénéfice/perte sur les placements de capitaux	576 036	353 477	63,0 %
Bénéfices annuels	560 384	388 222	44,3 %
Somme du bilan	17 442 402	16 795 530	3,9 %
Placements de capitaux	16 755 043	15 965 236	4,9 %
Engagements techniques	10 990 083	10 493 577	4,7 %
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	3 836 849	3 563 752	7,7 %
Rendements des placements (en %)	3,53 %	2,26 %	+1,27 pp
Rendement des fonds propres (en %)	14,61 %	10,89 %	+3,72 pp
Ratio de solvabilité SST (en %)	266 %	253 %	+13 pp
Taux de couverture de la fortune liée (en %)	135 %	132 %	+3 pp

provisions ainsi que par divers autres effets uniques qui ont accru les frais d'exploitation de certains assureurs-maladie.

Du fait des bons résultats enregistrés sur les placements de capitaux, le bénéfice annuel de la branche est passé de 388 à 560 millions de francs. Il en résulte un rendement des fonds propres de 14,61 %, lequel est supérieur au rendement moyen des autres assureurs dommages et de la branche de l'assurance-vie. Par ailleurs, le ratio de solvabilité selon le SST s'établit à 266 % et est également très confortable.

Parts de marché dans les affaires d'assurance-maladie

Près de 85 % du volume total des primes ont été souscrits par les huit plus grands assureurs-maladie. Ces chiffres comprennent l'ensemble des recettes de primes générées par les entités indiquées (y compris les primes pour les branches d'assurance exploitées en sus de l'assurance-maladie). La principale modification des parts de marché concerne Sanitas et résulte de la fusion par absorption avec Wincare.

Parts de marché dans les affaires d'assurance-maladie

En milliers de CHF

	Primes comptabilisées 2017	Part de marché 2017	Primes comptabilisées 2016	Part de marché 2016
Assurances complémentaires	1 771 846	18,1 %	1 747 527	18,5 %
SWICA Assurance-maladie	1 442 071	14,7 %	1 367 267	14,5 %
CSS	1 264 272	12,9 %	1 192 644	12,6 %
Visana	1 121 826	11,4 %	1 071 622	11,3 %
Groupe Mutuel (Groupe Mutuel Assurances et Mutuel Assurances SA)	931 672	9,5 %	835 797	8,8 %
Sanitas	766 259	7,8 %	555 724	5,9 %
Concordia	546 391	5,6 %	524 219	5,5 %
Assura	338 660	3,5 %	334 039	3,5 %
Huit plus grands assureurs	8 182 998	83,5 %	7 628 839	80,6 %

Indicateurs

Les affaires des entreprises de réassurance assujetties à la surveillance de la FINMA se sont légèrement inscrites en recul en 2017. Après une embellie exceptionnelle de 26 % l'année précédente, les primes brutes se sont contractées de 3,5 % pour s'établir à 49,3 milliards de francs. Suite aux niveaux records des dommages provoqués par les catastrophes naturelles, les bénéfices annuels se sont érodés de plus de 70 % et établis à 0,8 milliard de francs. La solva-

bilité des réassureurs s'est néanmoins améliorée de 6 points de pourcentage et s'élève à 223 %.

Au cours de l'exercice sous revue, les primes brutes comptabilisées ont fléchi de 3,5 % pour s'établir à 49,3 milliards de francs. La croissance exceptionnelle de 26 % enregistrée l'année précédente s'explique essentiellement par des transactions uniques d'un volume très important.

Indicateurs des réassureurs

En milliers de CHF

	2017	2016	+/-
Primes brutes comptabilisées	49 273 479	51 082 345	-3,5%
Paiements pour cas d'assurance	18 078 934	18 606 632	-2,8%
Charges découlant de la variation de la réserve mathématique	13 244 929	8 401 278	57,7%
Charges découlant de la variation des autres dettes actuarielles	-1 283 226	229 492	n/a
Dépenses résultant de l'exploitation de l'assurance	13 684 048	13 305 625	2,8%
Impôts	400 436	560 271	-28,5%
Bénéfice / perte sur les placements de capitaux	4 023 827	2 317 491	73,6%
Bénéfices annuels	840 576	2 922 553	-71,2%
Somme du bilan	174 781 945	157 783 828	10,8%
Placements de capitaux	93 691 027	92 295 977	1,5%
Engagements techniques	104 009 630	95 741 237	8,6%
Fonds propres (avant affectation du bénéfice)	26 644 732	29 836 382	-10,7%
Rendement des placements (en %)	4,45%	2,70%	+1,75 pp
Rendement des fonds propres (en %)	3,15%	9,80%	-6,65 pp
Combined ratio net, Non-vie (en %)	125,0%	106,0%	+19,0 pp
Benefit ratio, Vie (en %)	70,0%	74,2%	-4,2 pp
Ratio de solvabilité SST (en %)	223%	217%	+6 pp

Les primes brutes des sociétés de Swiss Re ont reflué de près de 3 milliards de francs au total. Le changement de domiciliation de Swiss Re Asia Ltd vers Singapour le 31 décembre 2017 est largement responsable de cette érosion ; l'année précédente, elle avait enregistré un volume de primes de 3,3 milliards de francs. Les primes brutes des autres réassureurs professionnels se sont appréciées de 4,9 % et s'établissent à 22,1 milliards de francs. Le volume des primes des captives de réassurance s'est consolidé de 3,5 % et atteint 920 milliards de francs.

La somme du bilan s'est raffermie de 10,8 % et s'établit à 174,8 milliards de francs. Cette augmentation s'explique surtout par la hausse des dettes actuarielles découlant des diverses catastrophes naturelles survenues au cours de l'exercice sous revue. Ces dommages aux niveaux records n'ont pas été sans laisser de traces : les bénéfices annuels ont chuté de plus de 70 % pour s'établir à 841 millions de francs, et les rendements des fonds propres ont reculé de 9,8 % à 3,2 %. En dépit de ces dommages élevés, le ratio de solvabilité est passé de 217 à 223 %.

Répartition de la fortune

Au cours de l'exercice, le volume total des placements de capitaux s'est légèrement raffermi de 1,4 milliard de francs, soit une progression de 1,5 %, pour s'établir à 93,7 milliards de francs.

En matière de catégories de placements, les titres à revenu fixe cèdent du terrain au profit des placements collectifs de capitaux et des autres placements de capitaux. En outre, le volume des liquidités s'est replié. Avec une part de 39 %, les titres à revenu fixe

demeurent toutefois de loin la principale catégorie de placements. La répartition de cette catégorie en emprunts d'Etat (54 %) et emprunts d'entreprises demeure assez stable.

Les participations sont toujours détenues presque exclusivement par les sociétés du groupe Swiss Re qui exercent également une fonction de holding parallèlement à leur activité opérationnelle.

Allocation des actifs des réassureurs

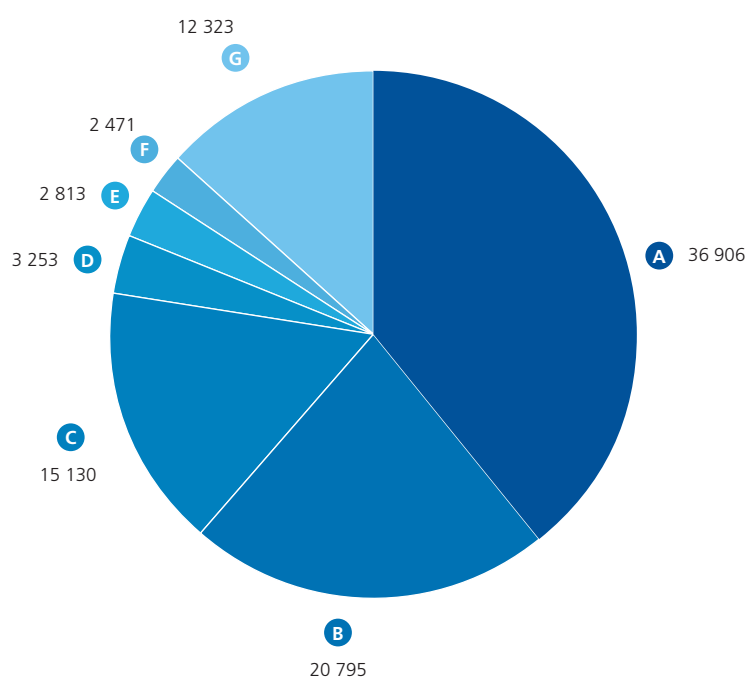
En milliers de CHF

	2017	2017	2016	2016
Immeubles, immeubles en construction et terrains constructibles	76 820	0%	73 442	0%
Participations	15 130 328	16%	15 110 791	16%
Titres à revenu fixe	36 905 513	39%	39 989 895	43%
Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique	2 471 145	3%	2 394 697	3%
Hypothèques	809 035	1%	807 872	1%
Actions et placements analogues	1 662 523	2%	1 419 341	2%
Placements collectifs de capitaux	20 794 616	22%	18 554 509	20%
Placements alternatifs	903 391	1%	879 372	1%
Avoirs issus d'instruments financiers dérivés	1 719 480	2%	2 156 501	2%
Placements à terme et autres investissements	3 253 409	4%	2 594 730	3%
Prêts sur police	0	0%	0	0%
Autres placements de capitaux	7 151 800	7%	3 703 914	4%
Liquidités	2 812 967	3%	4 610 913	5%
Total des placements de capitaux	93 691 027	100%	92 295 977	100%

Allocation des actifs des réassureurs 2017

En millions de CHF

- A** Titres à revenu fixe
- B** Placements collectifs de capitaux
- C** Participations
- D** Placements à terme et autres investissements
- E** Liquidités
- F** Prêts et créances inscrites au livre de la dette publique
- G** Tous les autres placements de capitaux



Evolution des primes

Les primes nettes encaissées se sont légèrement tassées de 0,8 % et se sont établies à 41,5 milliards de francs.

Les affaires de réassurance avec déroulement court (*short tail*) et celles avec un déroulement plutôt long (*long tail*) n'ont pas vraiment évolué par rapport à l'année précédente. A l'inverse, les affaires relatives aux catastrophes naturelles enregistrent un fort recul de 25 %. Le changement de domiciliation de Swiss Re Asia Ltd et donc sa disparition est la principale cause de cette perte. Sont venus s'y ajouter des taux de primes plus faibles et des réductions délibérées des couvertures.

Contrairement à la tendance générale qui enregistre une intensification des affaires dans cette région, les primes nettes pour la région Asie/Pacifique se sont effondrées. Ce plongeon aussi est à mettre sur le compte de la disparition de Swiss Re Asia Ltd conjuguée à des adaptations de contrats intergroupes.

De nouvelles dispositions fiscales aux Etats-Unis concernant les transactions de sociétés de groupe aux Etats-Unis avec des sociétés du groupe situées hors des Etats-Unis ont entraîné de nombreuses adaptations des contrats de réassurance intergroupe, en particulier de réassurances en quote-part représentant des volumes élevés. Au regard des informations disponibles, il faut donc s'attendre pour l'exercice 2018 à un effet négatif sur le volume des primes en Suisse de l'ordre de 10 milliards de francs.

Primes encaissées

En milliers de CHF

	2017	2016	+/-	Part en % 2017
<i>Short tail</i> (déroulement court)	15 431 349	14 859 282	3,8%	37,1%
<i>Long tail</i> (déroulement long)	13 813 958	14 010 941	-1,4%	33,3%
Catastrophes naturelles	1 956 470	2 615 418	-25,2%	4,7%
Total non-vie	31 201 777	31 485 641	-0,9%	75,1%
Vie	10 320 595	10 382 567	-0,6%	24,9%
Total primes nettes	41 522 372	41 868 208	-0,8%	100%
Asie/Pacifique	4 868 010	11 200 450	-56,5%	11,7%
Europe	13 197 475	9 762 367	35,2%	31,8%
Amérique du Nord	21 913 633	19 129 840	14,6%	52,8%
Reste du monde	1 543 254	1 775 551	-13,1%	3,7%
Total primes nettes	41 522 372	41 868 208	-0,8%	100%

Taux de sinistres

En 2017, le taux de sinistres des affaires de réassurance en non-vie s'est détérioré de 16 points de pourcentage et s'est établi à 77,3 %. Cette dégradation s'explique surtout par les niveaux records des dommages résultant de catastrophes naturelles. Outre les compagnies de réassurance professionnelles, les captives de réassurance ont également enregistré des taux de sinistres globalement nettement plus élevés.

En matière de catastrophes naturelles, la série de cyclones aux Etats-Unis et dans les Caraïbes (Harvey, Irma et Maria) a de loin été la plus marquante. Elle a été suivie par les feux de forêts les plus importants jamais survenus dans l'histoire des Etats-Unis. Après prise en compte des dommages provoqués par l'homme, le volume total des sinistres assurés devrait se monter à près de 144 milliards de dollars américains, la plus importante somme des sinistres de l'histoire (source : Swiss Re Institute).

Taux de sinistre en réassurance non-vie

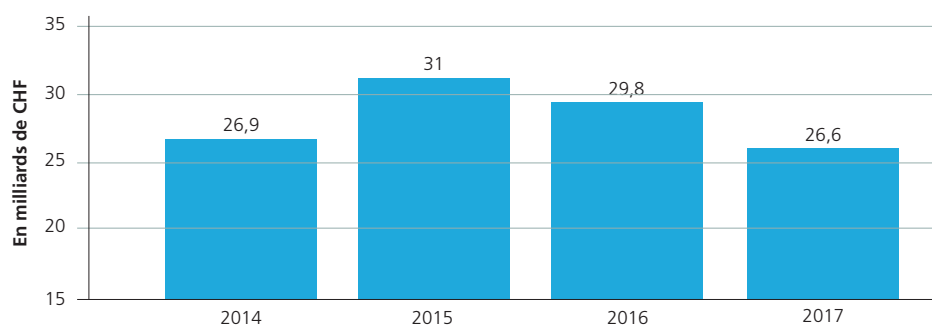
	2017	2016	+/-
<i>Short-tail</i>	81,7%	59,2%	+22,5 pp
<i>Long-tail</i>	71,2%	65,6%	+5,6 pp
Catastrophes	86,2%	50,3%	+35,9 pp
Total	77,3%	61,3%	+16,0 pp

Evolution des fonds propres

Les fonds propres statutaires ont reculé de 11 % par rapport à l'année précédente et sont passés de 29,8 milliards de francs à 26,6 milliards de francs. Le bénéfice annuel réalisé de 0,8 milliard de francs a été plus que compensé par les dividendes versés en 2017. Rien que pour Compagnie Suisse de Réassurances SA, cette différence s'est élevée à 1,4 milliard de francs. Par ailleurs, l'effet du changement de domiciliation de Swiss Re Asia Ltd au 31 décembre 2017 a également pesé lourd dans la balance. Fin 2016, les fonds propres de cette société s'élevaient à 1,3 milliard de francs.

Les autres compagnies professionnelles de réassurance enregistrent un recul de leurs fonds propres de 12 milliards à 11,4 milliards de francs par rapport à l'année précédente ; dans le cas des captives de réassurance, le niveau des fonds propres est globalement demeuré stable avec 2,6 milliards de francs.

Fonds propres des réassureurs



Combined ratio

Le *combined ratio* ou ratio combiné est un indicateur composé du taux de sinistres brut et du taux de frais d'exploitation. En assurance, il permet de juger de la rentabilité du portefeuille d'assurances. Cet indicateur met en évidence si et dans quelle mesure les dépenses brutes pour sinistres et les charges résultant de l'exploitation d'assurance pour compte propre sont couvertes par les primes brutes acquises pour compte propre.

Expense ratio

L'*expense ratio* ou taux de frais d'exploitation est un indicateur de l'assurance non-vie qui montre le taux de primes brutes acquises utilisé pour le financement des charges résultant de l'exploitation d'assurance. Le calcul de l'*expense ratio* s'obtient en divisant les primes brutes acquises par les charges d'exploitation. Cet indicateur permet de déterminer l'efficacité des entreprises établies. En la matière, c'est moins le taux qui importe que sa variation au fil du temps.

Fortune liée

La loi oblige les entreprises d'assurance à constituer une fortune liée destinée à garantir les obligations des contrats d'assurance qu'elles ont conclus. Grâce à cette réglementation, les assurés bénéficient d'un substrat de responsabilité qui leur garantit qu'en cas de faillite de l'entreprise d'assurance, leurs prétentions seront honorées avant celles des autres créanciers. Les entreprises d'assurance, à l'exception des sociétés de réassurance, sont tenues de respecter des prescriptions spéciales en matière de placement de la fortune liée. Ces prescriptions portent aussi bien sur les catégories autorisées pour le placement de la fortune liée que sur les exigences posées aux entreprises d'assurance en matière d'organisation des placements et de leurs processus. Elles prévoient aussi des restrictions pour les catégories de placement plus risquées.

Loss ratio

Le *loss ratio* ou taux de sinistres brut est un indicateur en assurance non-vie qui indique la proportion des primes encaissées utilisée pour le financement des prestations d'assurance. Le *loss ratio* s'obtient en divisant les sinistres bruts payés et provisionnés par les primes brutes acquises. Le taux de sinistres brut illustre dans quelle mesure les affaires d'assurances sont touchées par des sinistres, si les primes sont suffisantes et si la politique de souscription est appropriée.

Ratio de solvabilité SST

Instrument moderne de surveillance reposant sur des principes et orienté sur les risques, le Test suisse de solvabilité (SST) découle d'une approche du bilan global. A cet effet, l'entreprise d'assurance doit vérifier que ses placements et ses engagements sont bien conformes au marché. Elle doit ensuite modéliser les variations possibles de ces positions du bilan à l'horizon d'une année et, forte de ce résultat, calculer le capital nécessaire. Le ratio de solvabilité compare le capital disponible (capital porteur de risque) avec le capital requis (capital-cible). Ne sont pas soumises au STT les succursales suisses d'établissements étrangers d'assurances ni les caisses-maladie (exerçant dans le domaine de l'assurance-maladie complémentaire), à l'exception de la caisse-maladie SWICA.

Rendement des fonds propres

Le rendement des fonds propres est un indicateur qui mesure la rentabilité des fonds propres. Le rendement des fonds propres s'obtient à partir du rapport entre le bénéfice annuel et les fonds propres. Simple et parlant, cet indicateur permet de comparer la rentabilité des entreprises entre elles. Le résultat après impôts n'est toutefois pas distribué dans son intégralité aux bailleurs de fonds propres, mais très souvent investi dans les réserves de bénéfices.

Rendements des placements de capitaux

Les rendements des placements de capitaux s'obtiennent en divisant le bénéfice ou la perte résultant des placements de capitaux par le total moyen des placements de capitaux. Le rendement des placements de capitaux permet de déterminer la performance de l'activité de placements de l'entreprise d'assurance. Pour le calcul, les produits directs, les bénéfices et pertes réalisés, les bénéfices et pertes comptables ainsi que les charges liées à l'administration des placements de capitaux sont additionnés dans le numérateur. Le total moyen des placements de capitaux constitue le dénominateur (engagements des instruments financiers dérivés inclus et placements de capitaux pour compte d'autrui exclus).

Abbréviations

IBNR « *Incurred but not reported* » (sinistre survenu mais non encore déclaré) : provisions pour dommages déjà survenus mais non encore déclarés à l'assureur.

KOF Office des recherches conjoncturelles de l'EPF Zurich

LCA Loi fédérale du 2 avril 1908 sur le contrat d'assurance (loi sur le contrat d'assurance ; RS 221.229.1)

LSA Loi fédérale du 17 décembre 2004 sur la surveillance des entreprises d'assurance (loi sur la surveillance des assurances ; RS 961.01)

PIB Produit intérieur brut

SST Test suisse de solvabilité

IMPRESSUM

Editeur

Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA
Laupenstrasse 27
CH-3003 Berne
Tél. +41 (0)31 327 91 00
Fax +41 (0)31 327 91 01
info@finma.ch
www.finma.ch

Septembre 2018

Formulation épicène

Par souci de lisibilité, il n'est pas fait ici de différenciation quant au genre, par exemple entre créancières et créanciers ou investisseuses et investisseurs. Les termes employés s'appliquent sans distinction aux deux sexes.

Mise en page FINMA

